



LISTE DES DELIBERATIONS

Du Conseil municipal du 22 avril 2024

Publiée le 24 avril 2024

Le Conseil est convoqué le lundi 22 avril 2024, à 19h30, à la mairie d'Argenton l'Eglise, siège social.

Membres Présents : M. SAUVETRE Pierre, M. LALLEMAND René, M. MERCERON Jean-Marie, Mme VIOT Marie-Suzanne, Mme ADAM Viviane, M. ELLIAU Jean-Pierre, M. MONMIREL Marc, M. TRANCHET Noël, VASSEUR Nadège, Mme BENOIST Christine, Mme LOISEAU Isabelle, Mme LEVEAU Emilie, M. BOINOT Patrick, M. FILLION Pascal.

Membres absents excusés : Mme MENUAULT Isabelle, Mme DUMOULIN Thérèse, Mme ENON Sylvie, M. MUREAU Jérôme, M. MASSE Fabrice, M. FONTALIRAND Wesley Mme TAILLET Valéria, Mme MERCIER Morgane, Mme BELIARD Camille, M. KASSEL Claude, Mme MERCERON Sophie.

Membres absents non excusés : M. CHEREAU Christopher, M. HERAULT Stéphane.

Pouvoirs : Mme MENUAULT Isabelle a donné procuration à Mme VASSEUR Nadège, Mme DUMOULIN Thérèse a donné procuration à M. LALLEMAND René, Mme ENON Sylvie a donné procuration à Mme BENOIST Christine.

- M. LALLEMAND René est nommé secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des présents.

| N° délibération | Objet de la délibération | Vote |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 2024-28 | Location (fermage) de la parcelle 026 Section ZC n° 20 à Bagneux (Commune déléguée) | Unanimité |
| 2024-29 | Convention de mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une réserve incendie | Unanimité |
| 2024-30 | Convention de mise à disposition d'un terrain pour l'installation d'une réserve incendie | Unanimité |
| 2024-31 | Lutte contre les termites : délimitation d'un secteur d'intervention | Unanimité |
| 2024-32 | Convention de partenariat relative à la participation du Département aux frais d'utilisation des stades par les collégiens dans le cadre de la pratique de l'éducation physique et sportive | Unanimité |
| 2024-33 | Avenant n°2 à la convention de mutualisation des moyens dans le cadre de la fourniture des repas aux élèves et personnels du 1er degré | Unanimité |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

Le Maire,
Pierre SAUVETRE